



U

Le magazine de
la Communauté de
communes du Val de Sully

VDS

MARS 2023 - N°23

Dossier

RISQUES MAJEURS / P3
Un document
pour vous
informer

URBANISME / P4 PLUi
LOIRE / P5
Établissement public
Loire
ANIMATION JEUNESSE / P5
Communes propres

SERVICES / P6

Rencontre avec
la Communauté
de communes



Nous avons tous un rôle à jouer dans la prévention et la gestion des risques. La collectivité a le devoir de vous informer et de tout mettre en œuvre pour assurer votre protection dans le domaine de ses compétences ; toutefois, elle ne peut le faire efficacement sans votre participation active et votre vigilance. Nous savons pouvoir compter sur votre engagement car vous êtes confrontés chaque jour dans le périmètre familial et de la vie courante à des risques que vous devez prendre en compte. Pour mémoire, ce type d'accident dits de la vie courante (au nombre de 5 millions par an en France) nécessite une admission aux urgences d'un hôpital.

Le risque : l'identifier, comment l'éviter, comment s'en protéger....

Dans le cadre de la prévention des risques majeurs, l'équipe de la Communauté de communes de Val de Sully a le plaisir de vous communiquer ce Document d'Information interCommunal sur les Risques Majeurs (DICRIM) destiné à la sensibilisation de la population dans son ensemble. Ce document préparé par votre collectivité et inspiré par les PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de vos communes, a pour objectif de présenter les mesures recommandées par la collectivité en matière de préservation de la sécurité et de la sauvegarde tous. Il vise également à rappeler des réflexes et comportements nécessaires en cas de crise mais aussi à informer sur les zones à risque de votre commune et à faire en sorte qu'une vigilance collective soit assurée. Il s'agit d'un document d'information et de prévention ; chacun dans chaque foyer doit en avoir pris connaissance et il doit être conservé par la suite. Cependant, il ne doit en aucun cas faire naître une quelconque inquiétude à propos de risques dont on sait pertinemment qu'ils sont extrêmement rares. Il est important de rappeler par ce document que le maintien de la sécurité est l'affaire de tous et que certains comportements permettent de limiter les impacts de ces aléas exceptionnels. Alors bonne lecture, et pensez à conserver ce document comme un guide utile en cas d'évènements exceptionnels.

Nous aurons l'occasion de vous exposer les grandes lignes de ce document lors du Forum qui se tiendra le 24 mai salle Blareau à Sully. Cette journée sera pour nous, élus et agents, l'occasion de vous faire redécouvrir l'ensemble des services proposés par votre Communauté de communes du Val de Sully. Nous souhaitons en faire une journée d'échange et de dialogue avec tous les acteurs du territoire.

A bientôt donc, et prenez soin de vous.

- Gérard BOUDIER -
Président de la Communauté de communes
du Val de Sully

CHANGEMENTS D'HEURE

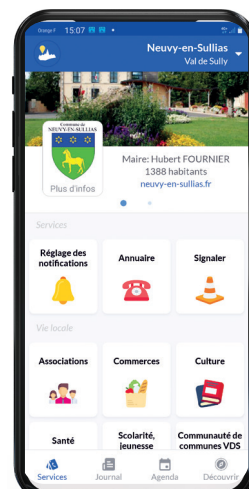
A compter du 1^{er} mars, la **bibliothèque** de Saint Benoît sur Loire est fermée le lundi des semaines impaires, celle de Bray-Saint Aignan le mercredi après-midi et celle de Vannes sur Cosson, tous les jeudis ainsi qu'un samedi sur deux (semaines paires) ; toutes les infos sur mediatheques.valdesully.fr.

À partir d'avril, le **Belvédère** et les bureaux de l'**office de tourisme** passent en horaires d'été ; toutes les infos sur www.belvedere-valdesully.fr et www.tourisme-valdesully.fr.

ÉVÈNEMENTS La Communauté de communes soutient la **fête de la marine** (à Saint Benoît sur Loire les 13 et 14 mai) et les **Heures historiques** (à Sully sur Loire le 20 et 21 mai). Retrouvez toutes les dates sur Intramuros.

DISPONIBLE SUR
 Google Play

Disponible sur
 App Store



Numéro rédigé courant février, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur www.valdesully.fr, sur l'application Intramuros ou sur Facebook @ValdeSully.



RISQUES MAJEURS

DOCUMENT D'INFORMATION à lire attentivement et à conserver !

En même temps que ce mag, vous avez dû trouver dans votre boîte aux lettres, le DICRIM, Document d'Information interCommunal sur les Risques Majeurs.

Édité par la Communauté de communes dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), cet outil préventif a pour but de vous permettre de vous préparer face aux risques présents sur le territoire. Il doit être conservé et consultable par tous les membres du foyer.

Le DICRIM reprend les informations transmises par la préfecture dans le cadre du dossier départemental des risques majeurs (DDRM), notamment :

- la liste des risques majeurs auxquels les communes sont exposées,
- la description de chacun de ces risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement,
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour chacun de ces risques,
- les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre.

Face aux risques majeurs, **l'anticipation, la préparation et l'implication de chacun sont des facteurs de protection.** Mieux préparés, mieux informés, vous serez en mesure d'agir et d'aider vos proches plus efficacement face à une situation d'urgence. A cet effet, vous pouvez aussi vous doter d'un plan familial de sûreté (cf. encadré) et avoir, prêt à l'usage, votre kit d'urgence.

MON KIT D'URGENCE



PLAN FAMILIAL DE SÛRETÉ

Partagez les bons réflexes avec votre entourage en mettant en place un **Plan familial de mise en sûreté !**

Préparé à l'avance avec vos proches, il vous permettra d'éviter la panique et de faire face aux situations difficiles grâce à la connaissance :

- > des risques auxquels vous et votre famille êtes exposés,
- > des moyens d'alerte qui vous avertiront d'un danger,
- > des consignes de sécurité à respecter pour votre sauvegarde
- > des lieux de mise à l'abri préconisés par les autorités.



PLUi DIAGNOSTIC TERMINÉ !

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) conclut sa phase de diagnostic qui a été réalisée par les bureaux d'études **Terr&Am** et **Théma Environnement**. Cette étape a permis d'analyser l'état initial de l'environnement et du territoire à un instant donné, afin d'envisager les perspectives de son évolution à travers différentes thématiques, telles que : le paysage, l'environnement, le patrimoine...

Un diagnostic sur :

> **le patrimoine naturel et bâti du Val de Sully** pour

- préserver la diversité des paysages et leurs identités afin de favoriser la qualité et l'attractivité touristique,
- permettre une meilleure transition entre les espaces urbains et naturels,
- limiter l'étalement urbain et favoriser l'aménagement des dents creuses.

> **les activités économiques**, avec plus de 10 000 actifs et un taux de chômage estimé à 12% en 2019, plusieurs enjeux ont été identifiés :

- encourager la diversification et le développement de l'économie tout en préservant le tissu économique,
- maintenir les terres agricoles et permettre l'installation de nouveaux exploitants,
- favoriser et encourager l'offre touristique du territoire.

> **le cadre de vie** en prenant en compte notamment l'offre en équipements, réseaux et mobilités. Cette analyse a mis en avant une offre d'équipements de qualité (culture, santé, scolaire) bien qu'inégalement répartie. De plus, les déplacements s'effectuent majoritairement en voiture ce qui rappelle l'ancrage rural et l'isolement de certaines communes. Plusieurs enjeux ont ainsi été identifiés :

- maintenir une exposition minimale des nuisances générées par les principaux axes routiers et développer des solutions de mobilité adaptées à l'ensemble des communes tout en encourageant les mobilités douces,
- maintenir et assurer les équipements scolaires, de santé et des services publics,
- préserver la qualité de l'eau potable et déployer l'assainissement collectif aux secteurs ouverts à l'urbanisation.

UNE ÉTUDE SUR LA DÉMOGRAPHIE ET LE LOGEMENT

Plus de 24 000 personnes résident en Val de Sully et il ressort du diagnostic, d'une part une concentration de la population plutôt au nord de la Loire et d'autre part une tendance au vieillissement des habitants. Ce constat interroge sur l'adaptation du parc de logements (en moyenne, 4.6 pièces par logement) et sa typologie. Ce point sera approfondi lors de l'élaboration de la phase « scénarios », au regard des dynamiques constructives de ces dernières années.



Action !

La phase des scénarios dès le printemps 2023

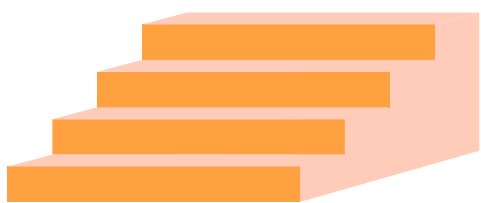
Ces scénarios devront prendre en compte l'ensemble des enjeux identifiés dans le diagnostic et les particularités de chaque commune. Ils alimenteront par la suite les documents constituant le PLUi tels que le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD).



Impliquez-vous

La concertation publique auprès des habitants a lieu tout au long de cette phase technique de l'élaboration du PLUi. Les documents de travail et les supports de présentation sont mis à disposition du public au fur et à mesure de leur réalisation sur **www.valdesully.fr**. Si vous avez des remarques et commentaires qui pourraient venir compléter la réflexion, contactez les services à l'adresse suivante : **plui@valdesully.fr** ou envoyez un courrier à la mairie de votre commune. Une réponse vous sera faite dès que les éléments de l'étude le permettront.

Ce diagnostic sera mis prochainement à la consultation du public, dans chacune des mairies de l'intercommunalité, et pourra être alimenté tout au long de la procédure.



ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Créée le 21 novembre 1983, l'Établissement Public Loire est un syndicat mixte (c'est à dire un regroupement de plusieurs collectivités qui vont exercer ensemble une activité d'intérêt général). Il a aujourd'hui pour rôle de promouvoir une action globale et solidaire des collectivités ligériennes par la réalisation, le financement ou le pilotage d'actions d'aménagement.

L'Établissement Public Loire agit autour de quatre domaines principaux :

- la **gestion des ressources en eau** des ouvrages de Naussac et Villerest (soutien d'étiage et écrêtement des crues)
- la **prévention et la réduction du risque inondation**
- la simulation de la **recherche** et du développement et de l'innovation
- l'**aménagement et la gestion des eaux**.

Suite à la loi MAPTAM (loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles), la gestion des digues devient une compétence des intercommunalités. Ces dernières devront l'exercer à compter du 27 janvier 2024.

Afin de conserver une cohérence au niveau de la Loire loirétaine, les sept EPCI gestionnaires des digues de Loire, ont décidé de déléguer cette gestion à l'Établissement Public Loire.

Ainsi, **à partir du 27 janvier 2024, l'Établissement Public Loire sera le gestionnaire des digues du Loiret** et aura pour mission, le suivi administratif des digues, la mise en œuvre des travaux d'entretien, et la mise en œuvre des travaux d'investissement à l'échelle des vals et en adéquation avec les capacités financières des EPCI.

Plus d'infos sur www.eptb-loire.fr

ANIMATION JEUNESSE

COMMUNES PROPRES

L'animation jeunesse vous propose de participer à l'opération "**Communes propres**". Cette action, mise en place pour inciter les jeunes à la réalisation de gestes écocitoyens est ouverte à tous les habitants. Après une première rencontre à Neuvy en Sullias en janvier (plus de 31 kilos ramassés !), rendez-vous à Ouzouer sur Loire en avril.

Les plus jeunes (6-11 ans) ont pris exemple et se sont réunis au Hameau le 1^{er} février pour une opération Zéro déchets en collaboration avec les commerçants du Hameau et avec la participation de la MJC, de Logem Loiret, de Valloire Habitat, de Sully Mouv' et de Sully Récup'Recycle.

La cinquantaine de participants a ramassé presque 100 kilos de déchets qui ont ensuite été triés et jetés dans les conteneurs de tri.

> *Rendez-vous* le samedi 1^{er} avril à 14h à Ouzouer sur Loire à la maison des jeunes (derrière la caserne des pompiers). La participation est gratuite et un goûter est offert.

Opérations en partenariat avec le SICTOM de Châteauneuf sur Loire.



Au conseil

Extraits

Novembre

- Subventions dans le cadre du soutien aux animations locales aux communes de Cerdon, Bray-Saint Aignan, Vignain
- Dissolution du Syndicat Mixte du Bassin de la Bonnée
- Conclusion convention de gestion de service unifié avec la Communauté de communes des Loges pour la mise en oeuvre de la compétence GEMA
- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG45
- Convention relative à la mise en oeuvre de la prestation de service - Délégué à la protection des données mutualisées avec le GIP RECIA
- Modification statuts de l'EPFLI Foncier Coeur de France
- Budget principal - décision modificative °2
- Budget de l'OTI - décision modificative n°1
- PACT - inscription d'actions
- Cession d'un bien situé dans la ZAE de la Jouanne à Ouzouer au profit de la SARL QAHSER
- Fonds de concours exceptionnel à la ville de Sully
- Délibérations relatives à l'attribution de fonds de concours aux communes membres
- Modification des tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Modification de la composition du bureau communautaire

Décembre

- Création d'un écoparc forestier à Bray-Saint Aignan - bilan de la concertation préalable
- Dépôt demande d'autorisation d'urbanisme travaux d'aménagement écoparc forestier à Bray-Saint Aignan
- Transfert d'un agent suite à la dissolution du syndicat mixte du bassin de la Bonnée
- Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023
- Modification de la composition de la CLECT
- Adhésion de l'EPCI à l'Établissement Public Loire
- Fixation de la rémunération des agents recrutés en Contrat d'Engagement Educatif
- Plan d'actions 2023-2025 en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Rapport d'activités 2021 du SICTOM
- Réalisation de la synthèse de la qualité des comptes de la collectivité par la conseillère aux décideurs locaux
- Budget principal - décision modificative n°3

Février

- Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire
- Marchés gestion et entretien aire d'accueil des gens du voyage, et réalisation étude gouvernance et transfert compétences eau potable, assainissement et pluvial
- Travaux ZAC Pillardière et ZA Jouanne, modification n°1
- Adhésion à DEV'UP Centre Val de Loire
- Attribution subventions associations Collectif Nose, Sarcelle et bout'ficelle

Retrouvez tous
les derniers
comptes-rendus sur
www.valdesully.fr



Dossier VOS SERVICES

RENCONTRER *la Commune*



E AVEC

Communauté de communes



Créée en 2017, votre Communauté de communes regroupe 19 communes : de Vannes sur Cosson à l'ouest à Dampierre en Burly à l'est et de Bray-Saint Aignan au nord à Cerdon plus au sud. Le territoire est au cœur d'un terroir diversifié entre Sologne, val et forêt d'Orléans. De nombreux villages sont très étendus, une des caractéristiques des villages solognots et villages forestiers.

La Communauté de communes du Val de Sully offre un dynamisme économique et une qualité de vie différente de celle des métropoles et des villes densifiées. Habitants, élus et acteurs du territoire sont attachés. Au service de la population de ses communes membres (dans le cadre de ses compétences et dans le respect des limites et contraintes fixées par l'Etat), la Communauté de communes assure la mutualisation de services, principalement économiques, sociaux et culturels, qui ne peuvent pas tous être réalisés localement. La Maison pour tous, les structures et actions consacrées à la culture, la petite enfance et la jeunesse s'inscrivent dans cette perspective.

Et vous, connaissez-vous tous les services ? Présentation exhaustive des services proposés à la population dans les pages suivantes et le mercredi 24 mai, de 15h à 20h, lors d'un forum à l'espace Blareau (Sully sur Loire).

DES SERVICES POUR ... VOS ENFANTS

De 0 à 3 ans

Deux crèches, l'une de 30 berceaux à Ouzouer sur Loire et l'autre de 50 berceaux à Sully sur Loire peuvent accueillir vos bébés (dès 2,5 mois). Chaque structure dispose d'une équipe constituée d'une puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'agents diplômés du CAP Petite enfance et d'agents techniques. Différents contrats sont proposés, permettant un accueil régulier ou occasionnel.

Une commission examine les demandes d'inscriptions en fonction des places disponibles. Les demandes recevant une réponse défavorable sont orientées vers le Relais petite enfance qui informera les parents des places d'accueil individuel chez les assistant(e)s maternel(le)s du territoire.

Le Relais petite enfance accompagne donc les parents recherchant un mode de garde et devenant "particuliers employeurs" s'ils embauchent un(e) assistant(e) maternel(e). L'équipe du Relais œuvre également au côté des assistant(e)s maternel(le)s et des gardes à domicile salariés.

Cet accompagnement prend diverses formes : échanges autour des pratiques, permanences par téléphone, balades à la découverte du territoire ou encore ateliers d'éveil itinérants sur le territoire.

Laurence et Céline proposent également "Les partages du relais", un système de prêt de matériel et elles s'associent régulièrement avec le réseau des bibliothèques pour des séances de lecture aux plus jeunes.



Au Lieu d'Accueil Enfants Parents, venez partager dans le respect de chacun, de l'anonymat, de la confidentialité :

- > un temps de détente et de jeux avec vos enfants
- > un moment d'échanges avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance.

L'accès est libre, gratuit et sans inscription préalable.

Accueil le mardi entre 9h et 12h dans les locaux de la Maison pour tous à Sully sur Loire (entrée par l'allée des Jardiniers), sauf pendant les vacances scolaires.

+ d'infos au Relais petite enfance : 02 21 76 01 75 ou à relais.enfance@valdesully.fr



Instants marionnettes à la crèche avec Delphine

De 3 à 11 ans

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sont des modes de garde ouverts aux enfants de 3 à 11 ans. Sur le territoire, ce sont six établissements qui accueillent les enfants les mercredis (journée ou demi-journée) et pendant les vacances scolaires.

Depuis la rentrée de septembre et jusqu'à la grande cérémonie de clôture prévue le samedi 13 mai, les enfants des ALSH (tout comme leurs cadets des crèches et leurs aînés de l'animation jeunesse) s'entraînent aux Jeux du Val de Sully. Cette action, déployée sur l'année scolaire, a été pensée pour transmettre la notion de respect, pour faire découvrir les sports olympiques et pour développer l'esprit citoyen des enfants... Sept thématiques sont déclinées afin de pouvoir aborder toutes les disciplines olympiques.

Sortie accrobranche pour les ados



De 6 à 17 ans

Pour les enfants qui n'ont pas besoin d'un mode de garde mais qui cherchent à partager des activités pendant les vacances, rendez-vous avec les animateurs !

Lors des vacances scolaires, un programme d'animations est proposé par Wafil aux 6-11 ans et par Florine, Maëlle et Laura, aux 11-17 ans. Activités sportives, créatives ou sorties les distrairont. Surveillez bien les dates d'inscriptions communiquées sur facebook @ValdeSully, sur l'application IntraMuros (téléchargeable gratuitement) et sur www.valdesully.fr.

Hors vacances, les 11-17 ans peuvent également se retrouver à la maison des jeunes (Ouzouer sur Loire) ou certains vendredis et samedis pour des activités à thème. Les jeunes peuvent aussi bénéficier d'animations les mardis, jeudis et vendredis midi au collège de Sully sur Loire.



*De 0 à 17 ans,
un seul projet éducatif*

Le projet éducatif permet, en équipe, de donner du sens aux pratiques professionnelles, à l'organisation et à la vie en collectivité et d'être en lien avec les particularités de chaque établissement. Les valeurs éducatives qui sont écrites offrent une base que chaque professionnel s'engage à respecter. Ce projet est le résultat d'un travail entre les élus de la commission Petite enfance - Enfance - Jeunesse et les responsables de ces services.

Des valeurs communes :

- bien-vivre ensemble dans le respect
- découvrir nos communes
- développer l'expression culturelle et artistique
- apprendre à jouer ensemble tout en étant acteur de ses loisirs.

Décollage d'avions en papier à l'ALSH à Dampierre



Inscriptions, programmes et infos pratiques en scannant le qr code.



DES SERVICES POUR ...

VOTRE MAISON

Un projet travaux ou de construction ? Déposez votre dossier en mairie (qui est à même de vous renseigner sur la faisabilité de votre projet), c'est elle qui le transmettra à la Communauté de communes. Le service urbanisme assure l'instruction des autorisations du droit des sols pour le compte des 19 communes du territoire. Une proposition de réponse est alors envoyée au maire de la commune concernée qui signe la décision définitive.

Actuellement, la Communauté de communes élabore, à l'échelle du territoire et en concertation étroite avec les 19 mairies, le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (PLUi). Plus d'infos page 5.

Envie de rénover ou d'adapter votre logement ? Avec un parc immobilier ancien, le territoire fait face à un important enjeu de rénovation de l'habitat privé ancien afin d'améliorer le cadre de vie et de dynamiser l'économie locale. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) vous accompagne dans votre projet et vous aide à trouver les financements. En 2022, il y a déjà eu 136 contacts, 78 projets éligibles, 640 000 € de travaux prévus (56 entreprises sollicitées, dont 54 du Val de Sully).

Installer ou entretenir votre système d'assainissement non collectif pour les maisons non raccordées au tout à l'égoût.

VOTRE ENTREPRISE

Sept zones d'activités sont réparties sur le territoire. Les ZA de la Pillardière à Sully sur Loire et de la Jouanne à Ouzouer sur Loire viennent de bénéficier de travaux de rénovation de voirie.

Un **projet d'écoparc aux Ajeaunières à Bray-Saint Aignan** est en cours. Date début travaux : septembre 2023.

Les rencontrEco, destinées aux chefs d'entreprise, ont pour objectifs de favoriser les échanges et opportunités de business et de travailler sur des problématiques communes.

Les aides aux très petites entreprises prennent la forme de subventions afin de créer, développer ou moderniser leur activité (aménagement immobilier, devanture et achat de gros matériels).

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Aline, Marina, Fadimé et Fanny, **agents France services** proposent un accompagnement dans les démarches du quotidien (démarches administratives, recherche d'emploi...). Des permanences de services tels que la CAF, la CPAM, la CARSAT etc. sont régulièrement organisées (planning disponible en scannant le qr code).



En partenariat avec des agences d'interim ou Pôle emploi, des sessions de recrutement sont proposées plusieurs fois dans l'année à la Maison pour tous. En outre, les agents organisent annuellement les Rendez-vous de l'emploi.



Borne service public, vos organismes en un clic

VOTRE CADRE DE VIE

Pour préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations,

le service environnement :

- aménage les bassins versants
- entretient et aménage les cours d'eau, canaux et plans d'eau
- organise la défense contre les inondations
- veille à la protection et à la restauration des zones humides.

Camille et Aurélie gèrent les rivières du Sullias (180 km de cours d'eau), de la Bonnée et ses affluents (84 km). Camille s'occupe également de la prévention des risques majeurs (voir page 3).

Pour vous accueillir dans de bonnes conditions, Aurélien et Vincent du service technique gèrent et entretiennent les 27 bâtiments communautaires (crèches, Belvédère...).

L'aire d'accueil des gens du voyage

est gérée par un prestataire de service. Située à Sully sur Loire, elle compte douze emplacements doubles, soit une capacité de vingt-quatre places d'environ 50 m² chacune. Quatre blocs collectifs (sanitaires, douches, WC) complètent l'équipement.

Outre ses missions de surveillance générale du territoire communautaire, **la police veille au respect du cadre de vie et préserve, au quotidien**, la sécurité publique sur nos communes. Si vous devez vous absenter de votre domicile, pensez au formulaire Tranquillité Vacances, Franck et son équipe surveilleront votre résidence.

La Politique de la ville, animée par Sylvie, a pour objectif d'améliorer la situation des quartiers prioritaires de la ville qui peuvent rencontrer des difficultés dans l'emploi, le pouvoir d'achat, la santé, l'éducation... Le périmètre des quartiers prioritaires a été dessiné et défini par l'État qui leur consacre un budget spécifique pour assurer leur animation.

5 axes prioritaires :

- Favoriser la cohésion sociale
- Améliorer le cadre de vie et le renouvellement urbain
- Renforcer le développement économique et l'emploi
- Promouvoir les valeurs de la République (notamment en direction des jeunes) et l'égalité femmes-hommes
- Lutter contre les discriminations.

VOS LOISIRS

Le réseau des bibliothèques :

11 établissements en Val de Sully donc forcément un à moins de 15 minutes de chez vous ! L'inscription est gratuite et vous permet d'emprunter 6 livres, 6 revues, 6 CD, 2 DVD, 1 partition, 1 ebook, 1 jeu de société et 1 jeu vidéo pour trois semaines et 1 liseuse pour quatre semaines.

Une école de musique pour les enfants dès la petite section de maternelle, et pour les adultes. 18 disciplines sont enseignées. Les inscriptions ont lieu dès juin.

Une saison culturelle : des artistes aux répertoires internationaux et des talents locaux, qui vous feront voyager à travers leurs musiques, leur savoir-faire ou encore leurs œuvres.

Le Belvédère : un espace interactif dédié à l'histoire de l'abbaye de Fleury. Découvrez les grandes étapes du développement de l'abbaye. Visites guidées et animations autour du patrimoine régulièrement organisées.

Un office de tourisme : visites guidées et cheminades pour découvrir votre territoire sous un autre angle. vous préférez les rando ? Demandez les fiches cyclo et pédestre !

Le cinéma : Jason vous propose une programmation diversifiée qui alterne succès du box-office, films jeune public, etc.

Le centre aquaforme regroupant trois espaces : aquatique, détente et forme.





CONTACTEZ-NOUS

si vous avez besoin pour...

Vos enfants

Crèches

> Chemin du Hameau à Sully sur Loire
02 38 36 30 41 / multiaccueil.sully@valdesully.fr
> 73 rue de l'Écu à Ouzouer sur Loire
02 21 76 01 78 / multiaccueil.ouzouer@valdesully.fr

Relais petite enfance

02 21 76 01 75 ou 06 40 29 90 58
relais.enfance@valdesully.fr

Accueils de loisirs

6 lieux répartis sur le Val de Sully
02 18 18 00 38 / secretariat.enfance@valdesully.fr

Animations jeunesse

06 42 66 11 82 ou 06 47 49 31 52
animation.jeunesse@valdesully.fr

Votre maison

Urbanisme

02 38 35 30 86 / urbanisme@valdesully.fr
accueil sur rendez-vous (uniquement pour les projets pré-établis et les dossiers en cours)

OPAH géré par Soliha Loiret

02 38 77 84 89 / contact.loiret@soliha.fr

Assainissement non collectif géré par Suez France

02 38 86 32 71 / anc.gbm@suez.com

Votre entreprise

ZA et développement économique

06 37 08 33 60 / p.laur@valdesully.fr


Votre cadre de vie

Rivières et prévention des risques

02 18 18 00 34 / environnement@valdesully.fr

Politique de la ville

02 34 52 03 70 ou 06 42 97 77 82
politiquedelaville@valdesully.fr

 Services hébergés à la Communauté de communes du Val de Sully à Bonnée (28 route des Bordes).

Police

02 38 35 30 89 / police.intercommunale@valdesully.fr

Aire accueil gens du voyage géré par Vago

Route d'Isdes à Sully sur Loire
06 27 12 01 77

Vos démarches administratives

France services

02 21 76 01 72 / maisonpourtous@valdesully.fr

Vos loisirs

Réseau des bibliothèques

11 bibliothèques réparties sur le Val de Sully
02 38 35 06 84 ou 02 38 36 50 08
mediatheques@valdesully.fr

École de musique

4 lieux répartis sur le Val de Sully
02 38 35 05 58
secretariat.musique@valdesully.fr

Saison culturelle

Spectacles sur tout le territoire
02 34 52 02 45 / culture-patrimoine@valdesully.fr

Le Belvédère

Rue Orléanaise à Saint Benoît sur Loire
02 34 52 02 45 / belvedere@valdesully.fr

Office de tourisme

3 accueils répartis sur le Val de Sully
02 38 36 23 70 / tourisme@valdesully.fr

Cinéma Le Sully géré par la Gatinaise de spectacles

22 boulevard Jeanne d'Arc à Sully sur Loire
02 85 29 02 39 / cinema.sully@gmail.com

Centre aquaforme Val d'Oréane géré par Récréa

Rue de Châtillon à Dampierre en Burly
02 38 35 66 47

 Services hébergés à la Maison pour tous à Sully sur Loire (entrée par l'allée des Jardiniers).

QUIZ QUI fait QUOI ?

1. Qui gère l'accueil des 0-3 ans (crèches, Relais petite enfance) ?
 Mairie Communauté de communes
2. Qui entretient les écoles maternelles et élémentaires et gère les inscriptions ?
 Mairie Communauté de communes
3. Qui instruit votre demande de permis de construire ?
 Mairie Communauté de communes
4. Qui signe les permis de construire ?
 Mairie Communauté de communes
5. Qui entretient la voirie de votre commune ?
 Mairie Communauté de communes
6. Qui propose des permanences avec les partenaires sociaux ?
 Mairie Communauté de communes
7. Qui gère le Centre communal d'Action Sociale ?
 Mairie Communauté de communes
8. Qui vous adresse la programmation de la saison culturelle ?
 Mairie Communauté de communes
9. Qui anime la vie associative locale ?
 Mairie Communauté de communes
10. Qui gère et entretient les zones d'activités ?
 Mairie Communauté de communes

1. CC / 2. Mairie / 3. CC / 4. Mairie / 5. Mairie / 6. CC / 7. Mairie / 8. CC / 9. Mairie / 10. CC.

Entre 8 et 10 bonnes réponses

Pas mal, vous connaissez plutôt bien la Communauté de communes ! N'hésitez pas à en parler autour de vous, votre entourage pourrait être intéressé par les services proposés.

Entre 5 et 7 bonnes réponses

Des bases solides mais une relecture du dossier et surtout un petit tour au forum du 24 mai sont indispensables !

Entre 0 et 4 bonnes réponses

Ouh la la ! Votre présence est très fortement recommandée au forum du 24 mai ! Élus et agents auront plaisir à discuter avec vous pour vous faire découvrir les services dont vous pourriez bénéficier.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

RENCONTRE

avec votre **Communauté de communes** ?

Et vous, connaissez-vous tous les services ?

Sur place
Jeux concours
10 lots à gagner dont un vol en montgolfière pour 2

MERCREDI 24 MAI

de 15h à 20h Sully sur Loire
à l'espace Blareau - Entrée libre

Programme et infos sur www.valdesully.fr



VIGLAIN

Parole aux communes.

A chaque numéro, la Communauté de communes donne la parole à une commune membre.

ZOOM SUR VIGLAIN

Viglain, un village aux atouts précieux

Si Jeanne d'Arc passa par Viglain en 1429, c'est son église « Saint André », d'architecture romane, qui témoigne le mieux de son histoire grâce à sa cloche datée de 1403, la plus ancienne du département.

Niché à l'orée de la Sologne, entre étangs, marais, forêts bordées de fougères, ce charmant village s'étend sur quarante kilomètres carrés et les huit cent soixante-sept habitants sont fiers de leur commune.

Un environnement diversifié avec golf et circuits de randonnée

Les passionnés de golf sont très attachés à ce lieu exceptionnel : seul golf de la région à proposer trois parcours de neuf trous, les compétitions animent les fins de semaine dans une ambiance chaleureuse et amicale. Les amoureux de nature quant à eux, savourent les cinquante-cinq kilomètres de sentiers enchanteurs et bucoliques, patrimoine naturel de Viglain qui constitue l'un des plus beaux circuits de randonnée du Loiret.



Un monde agricole très présent

Le courage et la persévérance de nos exploitants agricoles doivent être mis sous le feu des projecteurs. Eleveurs de bovins, producteur laitier, faisanderie,

maraîcher bio, apiculteurs ... ils cultivent et produisent la nourriture d'aujourd'hui et de demain. Ils participent à l'essor du village et savent dépasser aussi bien le territoire que les frontières.

Une commune attentive au bien-être des enfants, avec l'école dehors et des repas sains

Depuis l'an dernier, tous les lundis matin, les écoliers de Viglain font « l'école dehors ». Les enfants travaillent les matières traditionnelles, grammaire, calcul... au travers de ce qu'ils trouvent dans la nature. Ils sont très motivés par leurs nombreuses découvertes et sont davantage concentrés en cours après cette enrichissante matinée.

A Viglain, notre cuisinière mitonne chaque jour environ soixante-cinq repas. Et quel déjeuner est concocté pour les enfants ! Formée par une diététicienne, elle a appris à tout calculer pour que sur une semaine, mais aussi sur une période de cinq semaines, l'équilibre soit respecté entre les fruits, les féculents, les légumes, les différents types de fromages.... Les écoliers ont un repas hebdomadaire sans viande, elle choisit les fruits et légumes locaux de saison, souvent bio.

Un dynamisme économique au service de sa population

Commerçants, artisans, industriels, professionnels de santé... associations constituent un tissu économique actif. Boulangerie, épicerie, boucherie, taxi, coiffeuse, deux restaurants dont un au golf. Viglain joue sa partition avec son école de musique, Viglain conduit et organise les championnats de France d'auto-modélisme, Viglain séduit et exulte avec sa foire au boudin à l'automne qui accueille chaque année près d'un millier de visiteurs. Viglain bouge au rythme du club de gym. Viglain se costume et défile en char pendant la journée de carnaval grâce à l'association des parents d'élèves. Viglain est solidaire avec ses anciens par la bienveillance du club des aînés. Viglain est patriote et se souvient au travers du club des anciens combattants. Vous l'avez compris, Viglain est une commune festive, attractive par ses manifestations joyeuses.

Instant(s) de vie



INONDATIONS

On se protège

Un an tout pile avant de nous confier la gestion des digues de Loire, l'Etat poursuit leur consolidation afin de prévenir les inondations.



ENFANCE

Jeux olympiques

Les JO du Val de Sully continuent dans toutes les structures accueillant des enfants de 0 à 17 ans. En janvier, de nombreuses activités autour du lancer. Vivement les olympiades en mai prochain !



BIBLIOTHÈQUES

Nuit de la lecture

On en connaît qui ont frissonné en écoutant les histoires des bibliothécaires.



SÉNIORS ET INTERNET

Gare aux arnaques

Les policiers ont organisé une séance de sensibilisation à destination des séniors : code de la route, escroqueries et dangers d'internet. Merci au Clic du Val d'Or qui a mobilisé une quarantaine de personnes.

INSOLITE

Ceci est bien un rhinocéros

Vous ne rêvez pas : un rhinocéros s'est invité au Belvédère ! Il a été prêté par le Muséum d'Orléans (Mobe) pour interpeller le public sur l'environnement et la biodiversité. N'hésitez pas à venir découvrir l'animal.



AGENDA *culturel*



Sam. 25 mars	Jeune public	"Meli-Mel'eau" par Marie-Françoise Evelin	Ouzouer sur Loire
Dim. 26 mars	Chant Lyrique	Les voix célestes des Outre-Mer	Cerdon
Sam. 1 ^{er} avril	Musique classique	Concert des enseignants de l'école de musique	Sully sur Loire
Sam. 1 ^{er} et dim. 2 avril	Animations	Journée européenne des métiers d'art et inauguration de l'exposition "Curiosa"	Saint Benoît sur Loire
Dim. 2 avril	Art de la piste	Bâches ouvertes	Les Bordes
Du 2 avril au 25 juin	Exposition	Exposition plein air "Curiosa"	Saint Benoît sur Loire
Ven. 14 avril	Art de rue	Inauguration nouvel éclairage extérieur oratoire	Germigny des Prés
Sam. 15 avril	Jeune public	Spectacle "Trouille de troll" par la Compagnie Allo Maman Bobo	Vannes sur Cosson
Du 5 mai au 8 mai	Exposition	Exposition et performance	Sully sur Loire
Sam. 13 mai	Patrimoine	Portes ouvertes à Sainte-Claire	Isdes
Sam. 13 mai	Chanson	Des bâches et du son	Les Bordes
Sam. 3 juin	Patrimoine	Visite de Saint Benoît du Sault et Méobecq	Départ de Saint Benoît
Sam. 10 juin	Théâtre	On purge bébé par la Compagnie Les Enfants du Tonnerre	Saint Florent
Sam. 17 juin	Scène ouverte	La Scène est à vous avec Mathis Poulin	Ouzouer sur Loire
Dim. 18 juin	Archéologie	Journées européennes de l'archéologie	Bonnée
Sam. 1 ^{er} juillet	Concert et cinéma	Germigny en fête	Germigny des Prés
Dim. 2 juillet	Musique grecque	Concert de l'oratoire 1/4 : Kaiimos	Germigny des Prés
Ven. 7 juillet	Ciné plein air	L'école buissonnière	Cerdon



Agenda complet sur www.valdesully.fr/la-saison-culturelle
Réservez dès maintenant !



Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée
Directeur de la publication : Gérard Boudier ■ Responsable de la rédaction : Ann'-Line Devienne
Conception, réalisation & rédaction : Gérard Boudier, Patrick Hélaine, Serge Mercadié,
Sarah Richard, Hélène Tubach, Marie Madrolles, Marlène Guilpain, Ann'-Line Devienne
Crédits photo : Communauté de communes du Val de Sully ■ Parution et dépôt légal : mars 2023.
Imprimé par l'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■ ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).



Manifestations et infos
en téléchargeant
l'appli Intramuros.

